



LES COULEURS ET LES SAVEURS D'ICI À L'AGENDA



L'ASCLÉPIADE SOUS LA LOUPE



POUR UN SÉCHAGE OPTIMAL DES BALLES CARRÉES



VISION AGRICOLE

RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Publicité et montage

tc • MEDIA

Poste publication : 40064924

Une collaboration de

Québec



PRODUCTION BOVINE TROIS PROJETS POUR LES ENTREPRISES D'ICI

Des journées toutes en couleurs et en saveurs



**Sarah
LEPAGE**

Conseillère régionale
en agrotourisme et
commercialisation
en circuit court

Les 20 et 21 août prochains, les Journées Couleurs et Saveurs Desjardins fêteront leur cinquième anniversaire. Rendez-vous incontournable des amateurs d'aliments de la Chaudière-Appalaches, ces journées sont l'occasion de se réunir entre amis ou en famille pour découvrir les produits qui rendent les producteurs d'ici si fiers. De quoi dénicher de bons produits à inscrire à vos listes d'épicerie!

Afin de souligner ce cinquième anniversaire, le comité organisateur des Journées Couleurs et Saveurs a concocté un éventail de belles nouveautés. Le 21 juillet prochain, la toute première ambassadrice de l'événement, un nouveau concours ainsi que le programme complet des Journées seront dévoilés à l'occasion d'une activité de presse.

Cette année, huit MRC organisent diverses activités sur leur territoire. Certaines initiatives attendues reviennent en force alors que d'autres seront complètement nouvelles. Une chose est certaine : il y en aura pour tous les goûts. Les activités seront à l'image de l'agroalimentaire régional, qui est à la fois dynamique et bien ancré dans le territoire. À compter du 21 juillet prochain, vous pourrez consulter le www.couleursetsaveurs.com

pour obtenir plus de détails sur les festivités.

Les Journées Couleurs et Saveurs Desjardins sont une occasion festive de dénicher des produits ou en connaître plus sur certaines entreprises qui vous étaient inconnues jusque-là. L'idée est que vous repartiez avec de petits bonheurs gustatifs et que vous les mettiez à vos menus de réception, tout comme à ceux de tous les jours. Notre région offre une foule de produits distinctifs, mais aussi des aliments qui se consomment au quotidien. Que ce soit du lait, des petits fruits, du bœuf ou encore, de la gelée d'argousier, de l'esturgeon fumé ou de la terrine de bison, vous aurez d'innombrables possibilités pour vous rassasier comme pour impressionner vos invités à longueur d'année.

De plus en plus de restaurateurs et de propriétaires de boutique ajoutent les produits de la région à leurs menus ou à leurs tablettes. La variété, la qualité, l'originalité et l'authenticité des produits offerts en Chaudière-Appalaches atteignent une notoriété grandissante. Participer aux Journées Couleurs et Saveurs Desjardins, c'est aussi vous laisser séduire, comme de plus en plus de gens, par ce monde de saveurs. Comme on dit chez nous, « ils ont un petit goût de revenez-y! ».

La tenue des Journées Couleurs et Saveurs Desjardins est rendue possible grâce aux nombreux partenaires qui participent financièrement et techniquement au projet. Desjardins est, encore cette année, le partenaire principal des activités. Il faut souligner que la concertation est toujours au cœur du projet. Sont aussi partenaires de l'événement: la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, Développement



Les Journées Couleurs et Saveurs Desjardins sont une occasion festive de dénicher des produits ou en connaître plus sur certaines entreprises qui vous étaient inconnues jusque-là. (Photo : Éric Labonté, MAPAQ)

économique Bellechasse, Développement économique Nouvelle-Beauce, Destination Beauce, la Société de développement économique de Thetford Mines, Goûtez Lotbinière, la Ville de Lévis, les offices de tourisme de Montmagny et de l'Islet, le Conseil économique de Beauce, l'Association touristique de la Chaudière-Appalaches et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Autant de partenaires et d'entreprises mobilisés autour de ce projet démontrent que l'agroalimentaire est un secteur dynamique et impliqué

dans son milieu. Rappelons que l'achat de produits d'ici a des impacts sur le développement économique régional, l'occupation du territoire, la santé, l'éducation et même le bien-être des agriculteurs.

Tenez-vous le pour dit : cette année, plus que jamais, consommateurs, restaurateurs, propriétaires de boutique et citoyens, petits ou grands, vibreront au rythme de l'agroalimentaire lors de cette période d'abondance marquée par les cinquièmes Journées Couleurs et Saveurs Desjardins de la Chaudière-Appalaches. Soyez des nôtres!

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Asclépiade : la Chaudière-Appalaches s'y intéresse

L'asclépiade, vous connaissez? Considérée par plusieurs comme une mauvaise herbe, cette plante, que l'on appelle souvent « petits cochons », présente des qualités industrielles au fort potentiel de développement. Ce n'est pas sans piquer la curiosité de la Chaudière-Appalaches...

Et nous ne sommes pas les seuls. Deux industries posent un œil attentif sur l'asclépiade : l'industrie pétrolière et des hydrocarbures, qui y voit un bon absorbant, et celle des matériaux d'isolation, tant pour le développement de panneaux acoustiques que pour la fabrication de vêtements. Il n'est donc pas surprenant que de plus en plus de producteurs cherchent à en savoir davantage sur le potentiel de cette culture émergente.

LA RÉGION S'ORGANISE

Dans le but de soutenir l'implantation de cette culture en Chaudière-Appalaches, un comité régional a récemment été créé, à l'initiative de la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA). D'ailleurs, le déploiement de filières agro-industrielles figure dans les orientations du Plan de développement bioalimentaire régional (PDBR) - Cap 2025, piloté par la TACA.

Formé de plusieurs partenaires, ce nouveau comité technique vise à élaborer un plan de développement régional spécifique à la culture de l'asclépiade, aussi appelée soyer, qui montre les perspectives pour les années futures. Outre

la TACA, ce comité regroupe des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), des municipalités régionales de comté (MRC), des centres locaux de développement (CLD), des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches et de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

La volonté que les travaux régionaux soient réalisés avec la collaboration de tous les acteurs intéressés ou concernés par le sujet fait partie des impératifs fixés par le conseil d'administration de la TACA, au même titre que la connaissance fine des problématiques liées à cette culture. Ainsi, les premiers travaux du comité consistent à réunir les faits connus sur l'asclépiade dans le but de dresser un portrait complet de la situation.

La réussite du projet passe par la mobilisation de producteurs agricoles qui verront, dans cette culture, un moyen de diversifier leurs productions et leurs sources de revenus. Ce succès repose aussi sur une bonne évaluation des risques avant la prise de décisions d'affaires. Par conséquent, les travaux actuels sont fondamentaux afin de bâtir une bonne communication entre les divers joueurs impliqués et de réduire les risques pour ceux et celles qui se lanceront dans l'aventure de l'asclépiade.

LA SUITE

Dans l'immédiat, tout est à faire pour permettre aux producteurs de la région de tirer profit de la filière agro-industrielle actuellement en



Un comité technique travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de développement régional spécifique à la culture de l'asclépiade, aussi appelée soyer. (Photo : MAPAQ)

place au Québec. Le portrait de la situation est de plus en plus clair, mais pour le moment, le comité demeure prudent tant les inconnues restent importantes. De plus, il reste encore bien des liens à créer, en particulier avec quelques acteurs de la filière agro-industrielle québécoise de l'asclépiade en émergence. Les prochains mois devraient permettre au comité de terminer l'actuelle phase de travail. Ainsi, il pourra alors adresser, par l'entremise de ce journal, les premières recommandations destinées aux producteurs agricoles pour

que les travaux aux champs s'engagent. Comme on dit, affaire à suivre!

COLLABORATION SPÉCIALE :

- Jean-Michel Bordron, directeur général, Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
- Line Bilodeau et Nadine Pelletier, agronomes, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Martin Larivière, agronome et directeur, Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Publié quatre fois par année, en mars, juin, septembre et décembre par Médias Transcontinental S.E.N.C. Les bureaux des Éditions Chaudet sont situés au 710, 98^e Rue à Saint-Georges, Québec, G5Y 8G1.

L'équipe :

Marie-Pier Lussier ag. d'information, coordonnatrice
 Kelly Bégin ag. de secrétariat
 Lilianne Patry infographiste
 Jessica Lacasse infographiste
 Peggy Lacasse conseillère publicitaire

Téléphone (rédaction) : 418 386-8116, poste 1528
 Téléphone (publicité) : 418 228-8858, poste 210

Abonnement ou information :
vision@mapaq.gouv.qc.ca

Photographies en une : Éric Labonté, MAPAQ

RUBRIQUES

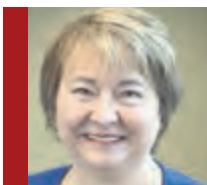
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	9
AGROENVIRONNEMENT	16-17
AIDE FINANCIÈRE	5-12
BIEN-ÊTRE ANIMAL	18-19
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	3
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	2
ÉVÈNEMENT	2
GRANDES CULTURES	10
MAIN-D'OEUVRE	8-9
MOT DE LA DIRECTION	3
PRODUCTION BOVINE	4
PRODUCTIONS FOURRAGÈRES	14-15
RELÈVE AGRICOLE	6-7

PUBLICITÉ :

Bureaux :
 Saint-Georges
418 228-8858
 Lotbinière
418 728-2131

Copyright
 Tous droits réservés sur les
 textes et les photos.
 Les articles sont la responsabilité
 exclusive des auteurs.

Un nouveau plan stratégique pour le Ministère



Renée CARON
 B. Sc.
 Directrice régionale

Ce n'est un secret pour personne : en Chaudière-Appalaches, le secteur bioalimentaire engendre des retombées économiques importantes. Afin de soutenir ce secteur clé et de contribuer à son dynamisme, et ce, dans toutes les régions du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a récemment rendu public son Plan stratégique 2015-2018.

Par ce nouveau plan, le Ministère souhaite mettre à contribution l'expertise de son personnel afin d'accroître le développement et favoriser la prospérité du secteur bioalimentaire en réponse aux attentes des citoyens et des consommateurs.

Par leurs activités diversifiées, les entreprises agricoles génèrent de nombreux emplois dans plusieurs types de commerces, tout comme l'industrie de la transformation, bien présente dans notre région. Le secteur bioalimentaire permet aussi l'occupation dynamique du territoire et offre aux citoyens l'accès à des produits diversifiés et abondants de même qu'à un paysage qui contribue à la création d'un milieu de vie intéressant.

LES AXES ET LES OBJECTIFS DU PLAN

Plusieurs défis demandent de bien cibler nos interventions. Le développement économique du secteur bioalimentaire, plus particulièrement la productivité et la compétitivité des entreprises, constitue la première orientation de ce plan. Le Ministère vise à soutenir les entreprises et les filières, à appuyer le développement de produits distinctifs ainsi que l'innovation et enfin, à soutenir les entreprises voulant accéder aux marchés en croissance. Pour cela, il faut favoriser l'établissement d'une relève entrepreneuriale ainsi que l'accès à une offre de formation de qualité afin de répondre aux besoins du marché. De plus, il est nécessaire d'impliquer tous les acteurs régionaux afin de développer le plein potentiel du territoire.

La deuxième orientation du Plan stratégique est de soutenir un développement bioalimentaire responsable. Cette orientation se concrétise dans plusieurs objectifs, soit maintenir un haut niveau de sécurité des aliments, faciliter l'accès à l'information sur les aliments pour éclairer le consommateur dans ses choix, favoriser l'adoption de pratiques recommandées en matière de santé et de bien-être des animaux et, bien sûr, soutenir l'adoption de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement, incluant le développement de la production biologique.

Le Plan stratégique prévoit également l'optimisation des programmes et de l'offre de services du Ministère afin d'être en mesure de relever les nombreux défis associés à la réalisa-



tion de sa mission.

D'ici 2018, voilà les priorités sur lesquelles nous allons travailler en collaboration avec tous les intervenants du secteur. La région a plusieurs atouts lui permettant de relever les défis et de tirer profit des occasions qui s'offrent à elle. C'est ensemble que nous ferons progresser le secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches!

Pour en savoir davantage sur le Plan stratégique du Ministère, consultez le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca (suivre le chemin d'accès Ministère et Ministère > Plan stratégique).

Le Centre de services de Lévis relocalisé

Veuillez prendre note qu'à compter du 17 juin 2016, le Centre de services de Lévis du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ainsi que la Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) seront relocalisés à l'emplacement suivant :

5410, boulevard Guillaume-Couture
 Bureau 79
 Lévis (Québec) G6V 4Z2

Le MAPAQ et la TACA seront situés dans le même bâtiment qu'auparavant, mais dans un bureau différent (local partagé avec le Centre de services de Lévis de La Financière agricole du Québec).

Pour obtenir davantage de renseignements, communiquez avec nous (castemarie@mapaq.gouv.qc.ca ou 418 386-8116, poste 1500).

NOMINATION

M^{me} Renée Caron, directrice régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, est fière d'annoncer la nomination de M^{me} Kelly Bégin à titre d'agente de secrétariat au Centre administratif de Sainte-Marie.

M^{me} Bégin est en poste depuis le 22 février dernier. Elle a auparavant exercé son métier dans diverses entreprises du secteur privé.

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches lui souhaite la bienvenue ainsi que tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.



M^{me} Kelly Bégin

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JUILLET 2016

6 au 10 juillet 2016
 Expo BBQ Bellechasse
 37, rue des Marianistes
 Saint-Anselme
 Inf. : www.expobbq.com

19 au 24 juillet 2016
 Expo Saint-Isidore – Bassin de la Chaudière
 132, route Coulombe
 Saint-Isidore
 Inf. : www.expobassinchaudiere.com

AOÛT 2016

3 au 7 août 2016
 Exposition agricole de Lotbinière
 1070, avenue Bergeron
 Saint-Agapit
 Inf. : www.expolotbiniere.com

11 au 14 août 2016
 Exposition agricole de Beauce
 453, rue Ennis (terrain de l'aréna)
 Saint-Honoré-de-Shenley
 Inf. : www.expobeauce.com

20-21 août 2016
 Journées Couleurs et Saveurs Desjardins de la Chaudière-Appalaches
 Divers sites dans la région
 Inf. (à compter du 21 juillet) : www.couleursetsaveurs.com

Pour des animaux en santé et de bons fourrages, participez!

Alexandre LANDRY

Agronome
Conseiller régional en productions animales

France BÉLANGER

Agronome
Conseillère en développement régional

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est à la recherche de fermes voulant participer à trois projets en production bovine qui seront réalisés au cours de l'été 2016. Pour ce faire, vos conseillers du MAPAQ, avec la collaboration des conseillers Bovi-Expert et des vétérinaires de la Chaudière-Appalaches, sollicitent votre implication en échange de résultats d'analyse fort utiles pour améliorer la santé de vos animaux ainsi que la qualité de vos fourrages.

TROUPEAUX VACHES-VEAUX AU PÂTURAGE : SUIVI DE LA CHARGE PARASITAIRE

Réalisé avec la collaboration des vétérinaires de la région, le premier projet met en lumière l'importance de connaître la charge parasitaire des troupeaux vaches-veaux au pâturage. La procédure est simple : les conseillers du MAPAQ prélèveront des échantillons de fumier frais chez les entreprises participantes, environ deux mois après la mise au pâturage. Si des œufs s'y trouvent en quantité élevée, les animaux seront traités selon la recommandation du vétérinaire. Un prélèvement de contrôle sera fait deux semaines après l'application du traitement. L'objectif est de traiter les animaux qui en ont besoin, au bon moment et avec le produit recommandé par le vétérinaire.

Élaboré en 2014 par M^{me} Diane Allard, agronome à la Direction régionale de la Capitale-Nationale du MAPAQ, en collaboration avec D^{re} Marie Noël, vétérinaire, le projet en est déjà à sa troisième année sur le territoire de Charlevoix et à sa deuxième année dans Portneuf, avec la collaboration du Dr. Michel Donnelly, vétérinaire.

Les producteurs agricoles ayant participé à ces cohortes ont été sensibilisés à l'importance d'utiliser les anthelminthiques de manière judicieuse et de vérifier les parasites présents chez les animaux avant de les traiter. Les participants ont également constaté les avantages de travailler avec leur vétérinaire pour la gestion de la charge parasitaire des animaux, mais aussi avec leur agronome afin de mieux gérer la charge parasitaire au pâturage. Un tel suivi ne peut qu'être bénéfique à la santé des animaux, à leur bien-être, mais également à leur gain moyen quotidien.

Vous souhaitez participer à ce projet? Communiquez avec M^{me} France Bélanger par courriel (france.belanger@mapaq.gouv.qc.ca) ou par téléphone (418 248-8901, poste 4052).

EAU D'ABREUVEMENT AU PÂTURAGE

Un deuxième projet prendra vie cet été. Il vise à mieux connaître la qualité de l'eau au pâturage selon différentes régions et aussi, selon l'avancement de la saison de paissance. Plus précisément, des échantillons d'eau seront prélevés des abreuvoirs au pâturage en juillet. Ces échantillons seront analysés afin de déterminer la concentration en composés minéraux, la salinité (matières sèches totales dissoutes) et les bactéries (E. Coli et antérocoques).

Pour les animaux de ferme, l'eau est l'aliment le plus important. Notamment, l'accès à une source d'eau propre et de qualité permet aux animaux adultes d'avoir une production laitière optimale et



Un premier projet du MAPAQ vise à évaluer la charge parasitaire de troupeaux bovins de la région. (Photo : Éric Labonté, MAPAQ)

aux veaux d'avoir un bon gain de poids. Dans les bâtiments d'élevage, la qualité de l'eau est vérifiée régulièrement. Or, dans les pâturages, les abreuvoirs doivent aussi être nettoyés et vidangés pour s'assurer que l'eau soit de bonne qualité. Mentionnons que des odeurs nauséabondes ou un mauvais goût peuvent freiner la consommation d'eau.

Une eau ayant été contaminée par des bactéries, des protozoaires et des virus peut causer divers problèmes de santé chez les animaux et les amener à réduire leur consommation d'eau. Les veaux, en particulier, ont des exigences supérieures à celles des adultes en ce qui concerne la qualité bactériologique et chimique de l'eau. Les vaches peuvent avoir la diarrhée et cesser de s'alimenter quand on dénombre plus de 15 à 20 coliformes par 100 ml d'eau. De plus, il faut se méfier des algues (de couleur bleu-vert) qui prolifèrent dans les bacs où l'eau stagne longtemps, car elles peuvent provoquer des intoxications entraînant des diarrhées, de l'anorexie, des troubles hépatiques ainsi que des mouvements non coordonnés.

Pour participer à ce projet, communiquez avec M^{me} France Bélanger (coordonnées citées précédemment).

ANALYSES DE FOIN ET DE VALEURS ALIMENTAIRES DES FOURRAGES

Le troisième projet vise à analyser le foin et les valeurs alimentaires des fourrages en fonction de leur durée d'entreposage.

Il arrive parfois qu'après une bonne année de récolte, une entreprise engrange du foin qu'elle utilisera seulement quelques années plus tard. Le projet vise donc à mieux connaître l'effet du temps d'entreposage sur les balles rondes, le foin sec et d'ensilage. Une balle d'ensilage produite tôt en saison conserve-t-elle la même qualité après un entreposage prolongé? Cette balle répond-elle toujours aux besoins des vaches en lactation? Une balle de foin sec bien entreposée garde-t-elle toutes ses propriétés après quelques années? Voilà quelques questions qui animent le projet.

Cette initiative vise aussi à conscientiser les producteurs de bovins de boucherie à l'importance des analyses de foin et à celle de l'utilisation du bon type de foin selon la période du cycle d'élevage.

Chez les entreprises participantes, le Ministère procédera à une analyse l'année de la récolte,



Un deuxième projet régional vise à mieux connaître la qualité de l'eau au pâturage selon différentes régions et aussi, selon l'avancement de la saison de paissance. (Photo : Éric Labonté, MAPAQ)



Un troisième projet vise à analyser le foin et les valeurs alimentaires des fourrages en fonction de leur durée d'entreposage. (Photo : Julie Vézina, MAPAQ)

après la stabilisation du foin et des ensilages, soit entre 60 et 90 jours d'entreposage. Par la suite, une deuxième analyse sera prise au minimum un an après l'entreposage. Certaines balles seront même échantillonnées sur plusieurs années. Les producteurs seront compensés pour les balles de foin et d'ensilage utilisées durant le projet. À la lumière des résultats des analyses, il sera possible d'établir une stratégie alimentaire selon les stades de production des entreprises, tout au long de l'année. Cela permettra aux participants d'optimiser l'utilisation des fourrages de leur entreprise.

Pour prendre part à ce troisième projet, com-

muniquez avec Alexandre Landry par courriel (alexandre.landry@mapaq.gouv.qc.ca) ou par téléphone (418 386-8116, poste 1531)

FAITES LE SAUT!

Si vous êtes intéressé à recevoir, à faible coût, des analyses d'eau et de foin ou un soutien pour le suivi de la charge parasitaire de vos animaux au pâturage, nous vous invitons à vous inscrire à l'un de ces projets, voire à plusieurs d'entre eux. Voilà une façon d'obtenir l'appui de spécialistes qui vous aideront à optimiser votre pâturage et vos fourrages.



Le Ministère rend disponible aux entreprises bovines, ovines et caprines une aide financière pour l'acquisition de corral, de balance et de cage de contention. (Photo : Éric Labonté, MAPAQ)

Entreprises bovines, ovines et caprines : profitez-en!



Alexandre LANDRY

Agronome
Conseiller en
productions animales

Une entreprise bovine ou ovine qui possède un bon corral, une cage de contention et une balance augmente ses chances de rentabilité. Si, comme plusieurs entreprises de notre région, vous n'en possédez pas, sachez que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation peut vous soutenir financièrement dans l'acquisition d'un corral, d'une balance et d'une cage de contention.

DES ALLIÉS PRÉCIEUX

En effet, comment pouvez-vous assurer la santé de votre troupeau sans avoir d'installation de confinement? Comment évaluer la rentabilité d'une vache ou d'une brebis sans balance?

Deux citations décrivent bien l'importance d'avoir un système de contention efficace et une balance. La première, celle du code de pratiques de bovins de boucherie : « Toutes les exploitations bovines doivent avoir accès à l'équipement ou aux installations nécessaires à la manipulation, à la conten-

tion, au traitement, à la ségrégation, au chargement et au déchargement sécuritaire des animaux ». La deuxième émane d'experts-conseillers en production bovine de l'équipe Bovi-Expert, qui prônent le fait de « Mesurer pour mieux gérer ».

OBTENIR UNE AIDE

Vous voulez passer à l'action? L'aide financière est disponible pour les entreprises n'ayant pas obtenu d'aide dans le cadre de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles ou du Programme d'amélioration de la productivité des entreprises bovines. L'aide maximale consentie pour cette mesure est de 50 % des dépenses admissibles, pour un montant maximal de 1500 \$.

Dans le but d'optimiser l'installation des équipements, il est possible d'obtenir une aide financière par l'entremise du Programme de salubrité, biosécurité, traçabilité, santé et bien-être des animaux pour l'achat d'une cage de contention. L'aide peut atteindre 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum totalisant 2000 \$.

Un bon système de contention, c'est un investissement pour l'avenir.

Pour toute question liée à ces mesures, veuillez communiquer avec Alexandre Landry par courriel à alexandre.landry@mapaq.gouv.qc.ca ou par téléphone au 418 386-8116, poste 1531.

SAISON DEERE

6M/6R
105-130 hp

8 100 \$ DE RABAIS¹

GRANDE PUISSANCE. GRAND CONFORT. GROSSES ÉCONOMIES.

Obtenez 8 100 \$ de rabais¹ ou un financement à 0 % (TAP/TCA de 3,26 %) pendant 60 mois² sur un tracteur John Deere neuf de la série 6M ou 6R (de 105 à 130 HP). Ces machines robustes offrent les capacités hydrauliques et de levage de l'attelage qu'il vous faut pour accomplir vos rudes travaux chaque jour. Sans compter le confort, qui vous permet de tenir le coup jusqu'à ce que le travail soit terminé. Venez le constater lors de notre événement de vente Saison Deere.

Appelez ou visitez votre concessionnaire dès aujourd'hui.

fr.JohnDeere.ca/Ag

EXCAVATION J.D. SYLVAIN inc. Spécialiste en endroits restreints

Pour tous vos besoins en installation de fosses septiques
Installateur autorisé des systèmes **BIONEST**

Terre tamisée - Gravier - Sable - Réparation et pose de drains français - Réparation de fissures
Terrassement - Mini excavation de tous genres

387, rue des Érables, St-Elzéar, Beauce
Tél.: 418 387-3586
Sans frais : 1 866 887-3586
R.B.Q. : 8229-5635-17 / Propriétaire : Robert Lapointe

PEINTURE SYLVAIN VEILLEUX INC.

Résidentiel - Commercial - Industriel

- Peinture de bâtiment intérieur et extérieur
- Nacelle 55 pieds
- Lavage à haute pression
- Travail garanti

Bur. : 418 774-5361
Cell. : 418 222-3238
peinturesv@hotmail.com

R.B.Q. 8361-0378-01

Les Entreprises Bo-Duc inc.

Sébastien Duclos
Tél.: 418 475-6746
Cell.: 418 805-2225
lesentreprisesbo-duc@hotmail.com

- Vente et Transport de terre, sable, gravier, terre à gazon, terre à jardin, compost, et engrais
- Vente et livraison de petite quantité
- Location de remorque dompeur (7 000 lbs)

Centre de vrac

495, rue Principale, St-Narcisse-de-Beaurivage (Qc) G0S 1W0



LES ÉQUIPEMENTS



www.agribeauce.ca

448-6^e Ave nord

Saint-Georges de Beauce, Qc G5Z 0R6

418 227-6565

Les offres sont valides du 3 mai 2016 au 2 août 2016. ¹Obtenez 8 100 \$ de remise sur le prix d'achat convenu d'un tracteur utilitaire 6M/6R (105-130 hp) John Deere neuf. L'offre ne peut être combinée avec le financement annoncé. Les offres font l'objet de la disponibilité et peuvent être annulées ou modifiées n'importe quand. Les accessoires et les instruments sont vendus séparément. Les taxes, les frais de crédit et les frais de livraison, de transport et de préparation ne sont pas compris. Certaines conditions s'appliquent. Veuillez consulter un concessionnaire participant pour plus de détails. ²Le financement d'achats assorti d'un taux de 0 % pour 5 années sur un tracteur utilitaire John Deere neuf, de la série 6M/6R avec 105-130 HP. Un versement initial peut être exigé. Exemple de montant de financement: 100 000 \$, à un TAP/TCA de 3,26 %, le paiement semi-annuel est de 10 000 \$ pendant 5 années, l'obligation totale est de 100 000 \$, le coût de l'emprunt est de 8 100 \$ (ce qui comprend une renonciation à la remise en espèces de 8 100 \$ afin de pouvoir profiter de l'offre). Les paiements semi-annuels et le coût d'emprunt varieront selon le montant emprunté / le versement initial. Les taxes, les frais de montage, de livraison, de transport et de préparation, ainsi que des frais de documentation de 50 \$, s'appliqueront. Un montant de financement minimum peut être requis; l'utilisation d'un exemple de montant de financement ne garantit pas que l'offre est applicable. Les frais pour des montants en souffrance sont de 24 % par année. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. Les concessionnaires peuvent facturer des frais supplémentaires. Le financement est assujéti à l'approbation du crédit par John Deere Finance uniquement. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à d'autres offres. Des rabais ou d'autres incitatifs pourraient être proposés pour des achats au comptant. En optant pour l'offre de financement, les clients peuvent se trouver à renoncer à de tels rabais ou incitatifs, ce qui pourrait se traduire par un taux d'intérêt réel supérieur. Les prix peuvent être modifiés en tout temps sans préavis.

A00D10YCF2F66272-00024891

COUPEZ LES PRIX CE PRINTEMPS !

**OBTENEZ 20% DE RABAIS
SUR CERTAINES SCIES
DE LA SÉRIE 400**

**OFFRE
D'UNE DURÉE
LIMITÉE**
1^{er} AVRIL AU 30 JUIN
2016

**PRIX
SPÉCIAL**



HUSQVARNA 435

Facile à démarrer et à manoeuvrer, cette scie est idéale pour les utilisateurs exigeants.
41 cm3 - 2,15 hp | 9,2 lb (4,1 kg)

311,99 \$ PDSF
Rég. **389,99 \$** PDSF

HUSQVARNA 445

Conçue pour les utilisateurs qui veulent une scie professionnelle. Cette scie puissante allie performance et économie d'essence.
46 cm3 - 2,8 hp | 10,8 lb (4,9 kg)

383,96 \$ PDSF
Rég. **479,99 \$** PDSF



**PRIX
SPÉCIAL**

**PRIX
SPÉCIAL**



HUSQVARNA 455 RANCHER

Scie robuste convenant aux tâches les plus ardues. À la fois puissante et facile à manoeuvrer.
56 cm3 - 3,5 hp | 12,8 lb (5,8 kg)

479,99 \$ PDSF
Rég. **599,99 \$** PDSF

ÉQUIPEMENTS
LACASSE
ET FILS INC.

535, route Bégin
St-Anselme
Tél. : 418 885-4754
Téléc. : 418 885-8108

Visitez notre site Internet au www.elacasse.com

NOUVEAU!
BOUTIQUE EN LIGNE!

Découvrez notre gamme complète et variée d'accessoires de bûcherons en promotion.



LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUT ACHAT DE PRODUIT EN LIGNE

© 2016 Husqvarna AB. Tous droits réservés. *Détails sur notre site

Husqvarna®

Reconnaître l'excellence des jeunes entrepreneurs agricoles



**Carole
BOUFFARD**

Agronome
Conseillère
régionale en relève
et établissement

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est en période de mise en candidature pour l'obtention du Prix de la relève agricole. Pour une deuxième année, ce prix fera honneur à un jeune ou à un groupe de jeunes entrepreneurs agricoles ayant particulièrement bien réussi leur établissement et s'étant distingués par leur esprit d'innovation, leurs compétences et leur engagement dans la communauté. Les jeunes intéressés ont jusqu'au 20 juin 2016 pour soumettre leur candidature.

Le Prix de la relève agricole vise aussi à reconnaître la valeur et la réussite d'une entreprise qui a su relever les défis propres au secteur agricole. En accordant ce prix, le Ministère souligne l'importance des jeunes entrepreneurs de la relève agricole pour l'ensemble du secteur bioalimentaire.

Ainsi, en 2016, le Prix de la relève agricole sera décerné pour la deuxième fois et sera remis au lauréat à l'occasion de la cérémonie nationale de l'Ordre national du mérite agricole qui se tiendra en novembre 2016. Ce prix est assorti d'une bourse de 1000 \$.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le Prix de la relève agricole est attribué sur la recommandation d'un jury composé d'experts du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de représentants du monde des affaires et des milieux associatifs. Le jury choisira le gagnant selon les critères définis dans le cahier de candidature:

- Portrait de l'entreprise et du ou des jeunes entrepreneurs;
- Habiletés en matière de gestion;
- Vision entrepreneuriale;
- Actions mises en œuvre en matière de développement durable;
- Engagement de l'entreprise et de ses membres dans la communauté;
- Performances technique et financière de l'entreprise;
- Particularités de l'établissement;
- Aptitudes personnelles.

Adp
**ACCÈS
DISTRIBUTION
PRODUITS INC.**

OBTENEZ UNE REMISE **Hydro Québec**

À L'ACHAT DE **PRODUITS EFFICACES!**
À l'intention des clients du secteur agricole.

Luminaire étanche DEL
4' = 5650 lumens / 5' = 9121 lumens
PRODUIT EFFICACE!



DEL

**MIEUX
CONSUMER**

Luminaire de plafond haut
DEL 200w (high-bay)



Luminaire extérieur (sentinelle)
en aluminium IP65
avec photocellule et
support de fixation 90° inclus

DEL 71w



**LAISSEZ NOUS
FAIRE DE VOS PROJETS
NOTRE PRIORITÉ**

Adp INC.

T 581.307.5339

simon@adp.quebec

Visitez nous à
adp.quebec

MATÉRIAUX
Ouellet
INC.
LE

418 842-2394

TÔLE GALVANISÉE

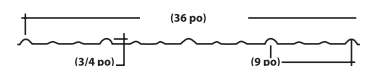
36 po x 8 pi: 19,02 \$
36 po x 10 pi: 23,78 \$
36 po x 12 pi: 28,53 \$

CHOIX DE 15 COULEURS

36 po x 8 pi: 25,62 \$
36 po x 10 pi: 32,02 \$
36 po x 12 pi: 38,43 \$

Autres longueurs disponibles

SERVICE DE PLIAGE
MOULURE
(Acier-Aluminium)



15720 Boul Valcartier (Québec)
www.materiauxouellet.com

POUR S'INSCRIRE

Les entrepreneurs agricoles de moins de 40 ans qui sont propriétaires majoritaires de leur entreprise peuvent soumettre leur candidature **d'ici le 20 juin 2016**. Leur dossier de candidature doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire de mise en candidature;
- Une lettre de recommandation du conseiller en relève et établissement de la région du candidat;
- Les états financiers complets (vérifiés) de l'entreprise pour les deux dernières années, incluant au moins le bilan et les

résultats de l'entreprise;

- Une description des principaux résultats financiers et technico-économiques de l'entreprise.

Le dossier de mise en candidature doit être expédié par courriel (prix.releve@mapaq.gouv.qc.ca) ou par la poste à l'adresse suivante :

Direction de la main-d'œuvre et de la relève
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Les conseillers en relève et établissement du MAPAQ sont disponibles pour accompagner les jeunes entrepreneurs qui désirent poser leur candidature. Ils sont également en mesure d'appuyer tout jeune qui souhaite s'établir en agriculture.

Pour avoir plus d'information sur ce prix et pour remplir le formulaire de mise en candidature, consultez le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca/prixreleve. Il est aussi possible de suivre le Ministère sur Twitter : www.twitter.com/mapaquebec.



Participez... parce que vous comptez!

Carole BOUFFARD

Agronome
Conseillère régionale
en relève et établissement

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a lancé le Recensement de la relève agricole établie 2016. Cette opération d'envergure permet au Ministère d'appuyer ses actions à l'égard de la relève agricole sur une source d'information la plus à jour possible et bien en phase avec la réalité des jeunes agriculteurs.

Grâce à ce recensement, le Ministère mettra à jour la banque de données sur la relève agricole établie qu'il a créée en 2006 et améliorée en 2011. Les deux premières enquêtes ont donné lieu à la publication de portraits de la relève agricole du Québec qui ont été largement utilisés par les acteurs du milieu et par la relève elle-

même, notamment afin de mieux connaître les occasions d'affaires dans une région ou dans un secteur de production.

Le Recensement de la relève agricole établie s'adresse à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs du Québec qui sont âgés de moins de 40 ans et qui possèdent des parts dans une entreprise agricole. Ainsi, les quelque 7000 personnes visées par le Recensement sont invitées à remplir un bref questionnaire en ligne au www.recensementreleve2016.ca. Au préalable, une lettre de participation contenant un identifiant ainsi qu'un code d'accès a été acheminée par la poste. Précisons que les données recueillies sont strictement confidentielles et que leur utilisation respecte les plus hautes normes en matière de protection des renseignements personnels.

Pour en savoir davantage sur le Recensement de la relève agricole établie, visitez le site Internet



Le Recensement de la relève agricole établie s'adresse à toutes les agricultrices et à tous les agriculteurs du Québec qui sont âgés de moins de 40 ans et qui possèdent des parts dans une entreprise agricole.

(Photo : Éric Labonté, MAPAQ)

www.recensementreleve2016.ca ou communiquez directement avec l'équipe du Ministère à l'adresse suivante : recensementreleve2016@mapaq.gouv.qc.ca.

La participation des personnes visées par le Recensement de la relève agricole établie est essentielle au succès de cette opération. Participez... parce que vous comptez!

réseau
agriconseils
de la Chaudière-Appalaches

DES SERVICES-CONSEILS
AGRICILES SPÉCIALISÉS
POUR TOUS, PARTOUT AU QUÉBEC!

Pour une **performance optimale** de votre production
Pour **améliorer la rentabilité** de votre entreprise
Pour la **réussite de vos projets**

APPELEZ-NOUS! NOUS POUVONS VOUS AIDER.

Accueil et référencement **gratuit**.

**De l'aide financière
facilement accessible**

**50 % à 90 %
de subvention**

Régie de culture • Agroenvironnement • Transfert et démarrage
d'entreprise • Gestion financière • Régie d'élevage •
Transformation et agrotourisme • Etc.

Communiquez avec Martin Larivière, agr., directeur au **418 386-8116, poste 1549**

www.agriconseils.qc.ca | 1 866 680-1858

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec



EXPO-CHAMPS

**30-31 AOÛT
1^{er} SEPTEMBRE 2016**

**C'EST AUSSI DES
DÉMONSTRATIONS
ET DES ESSAIS LIBRES**



**DÉMONSTRATIONS 2016
CHARRUES & CHARRIOTS
ÉLÉVATEURS TÉLESCOPIQUES**

Site de l'exposition de Saint-Liboire

(Sortie 147, autoroute 20)

450 771-1226

expo-champs.com

Commanditaire majeur



Partenaire principal



SUIVEZ-NOUS
/Expo-Champs

L'aide précieuse des travailleurs étrangers temporaires

La contribution des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires (TET) à l'industrie bioalimentaire du Québec est devenue, au cours des années, essentielle à la vitalité de ce secteur d'activité. Coup d'œil sur ces femmes et ces hommes qui viennent mettre la main à la pâte durant la belle saison!

Le milieu agricole est aux prises avec une pénurie de main-d'oeuvre locale, peu ou pas disponible pour occuper les emplois saisonniers qui sont offerts. Le recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) devient alors un élément incontournable pour les producteurs agricoles.

Dans le secteur bioalimentaire québécois, la présence des TET n'a cessé de s'accroître. Ainsi, 34 % des permis délivrés au Québec en 2004 (3225 titulaires) l'ont été pour des TET employés dans l'industrie bioalimentaire; cette proportion a augmenté à 65 % en 2014, pour atteindre un total de 8415 titulaires. Il s'agit d'une croissance de 161 % en 10 ans.

EN AGRICULTURE

Le secteur agricole est de loin celui qui a le plus recours au PTET. En effet, 60 % des titulaires de permis liés au PTET (tous secteurs confondus) exerçaient différentes fonctions dans l'agriculture du Québec. De ce nombre :

- 52 % travaillaient comme ouvriers agricoles;
- 47 % étaient des manoeuvres à la récolte;
- 1 % occupaient d'autres postes.

Aujourd'hui, le Guatemala et le Mexique sont les deux principaux pays d'origine des travailleurs étrangers temporaires dans l'industrie bioalimentaire québécoise.

EN TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Au cours des 10 dernières années, la présence des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur de la transformation alimentaire s'est également accrue.

De 2004 à 2014, le nombre de permis de travail délivrés pour ce secteur d'activité est passé de 80 à 460. Parmi les personnes visées, en 2014 :

LES PETITS MOTEURS MATEX

Martin Moreau • Nancy Barriault



Jonsered






- 73 % travaillaient comme manoeuvres dans l'industrie de la transformation alimentaire;
- 7 % occupaient un poste de boulanger-pâtissier;
- 12 % étaient des ouvriers dans les usines de transformation de poissons et de fruits de mer;
- 9 % exerçaient d'autres emplois dans l'industrie.

Malgré une part plus modeste que l'agriculture pour ce qui est de l'embauche de TET, la transformation alimentaire a tout de même intensifié sa participation. En 2004, à peine 1 % des permis délivrés au Québec l'ont été pour des TET embauchés dans le secteur de la transformation alimentaire. Toutefois, en 2014, cette proportion avait augmenté à 4 %.

DES RÈGLES DE RECRUTEMENT ASSOULIES

Rappelons qu'en février 2016, le gouvernement fédéral a assoupli les règles de recrutement pour les entreprises saisonnières. Cela permet dorénavant aux entreprises agroalimentaires d'embaucher du personnel sans se limiter quant au nombre de travailleurs nécessaires, du moment qu'ils sont engagés pour une période de 180 jours ou moins.

Source : DÉSAULNIERS, P-L. *Les travailleurs étrangers temporaires : une présence importante dans le secteur bioalimentaire du Québec. Bioclips - Actualité alimentaire. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Vol. 24, no 14. 19 avril 2016.*



Les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires contribuent fortement à la vitalité de l'industrie bioalimentaire du Québec, qui doit conjuguer avec une pénurie de main-d'œuvre locale. (Photo : Étienne Boucher, MAPAQ)

Un investissement majeur pour valoriser les aliments bio d'ici

Le 28 avril dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis, a annoncé l'attribution d'une aide financière de 600 000 \$ sur une période de 3 ans à la Filière biologique du Québec pour la mise en œuvre d'une campagne de valorisation et de promotion des aliments biologiques québécois.

Cette campagne, qui battra son plein dès l'automne prochain, vise à augmenter l'achat d'aliments biologiques québécois. La contribution de partenaires de l'industrie et de plusieurs entreprises à la réalisation de ce projet devrait permettre d'investir une somme totalisant plus de 1,5 million de dollars dans une campagne qui allie la promotion générale des aliments biologiques à celle des produits d'entreprises québécoises.

Cette campagne est importante, car elle vise à combler les besoins d'un marché en pleine croissance par des aliments québécois. « Bien que les aliments biologiques soient de plus en plus présents sur les tablettes des magasins d'alimentation, nous voulons que les consommateurs privilégient l'achat de ceux qui sont produits et transformés chez nous. En achetant des aliments biologiques du Québec, les consommateurs font un choix qui non seulement répond à leurs préoccupations en matière d'environnement, de santé et de bien-être animal, mais aussi contribue à soutenir l'économie locale et l'occupation dynamique du territoire », a-t-il déclaré.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la Stratégie de croissance du secteur biologique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dévoilée le 5 mai 2015 par le ministre. Il concrétise également l'un des objectifs du Plan stratégique du Ministère, soit celui de valoriser les produits d'appellation biologique québécois.

Selon M. Paradis, l'enjeu de la valorisation et de la promotion des aliments biologiques est un incontournable. Il souligne d'ailleurs que les acteurs du milieu en ont fait leur priorité pour les prochaines années. « Toutes les tendances de consommation nous indiquent que la demande des consommateurs pour des produits bio ne cessera d'augmenter au cours des prochaines années. Les entreprises de production, de transformation et de distribution doivent saisir cette opportunité d'affaires et prendre leur place sur le marché biologique québécois », a indiqué M. Paradis.

Mentionnons que la Filière biologique du Québec regroupe des représentants de l'ensemble des maillons de l'industrie des produits biologiques, de la production à la consommation, en passant par la transformation, la distribution et la vente au détail.

Pour obtenir plus d'information sur les mesures d'appui de la Stratégie de croissance du secteur biologique, visitez le site Internet du Ministère à l'adresse www.mapaq.gouv.qc.ca/biologique.

turmel.ca



6 MOIS SANS TRACAS!

Les Pétroles R. Turmel, distributeur des produits Esso, vous **garantissent**, pour une période de **6 MOIS** que votre prix d'achat de diesel n'excedera jamais le taux de **64,9¢/L** et ce, pour toute la période du **1er avril au 30 septembre 2016****.

***Prix plafond 6 mois également disponible pour l'essence, informez-vous!

Prêt de réservoirs disponible, certaines conditions s'appliquent.



PROGRAMME AGRICOLE

St-Georges 418 228-6604	Thetford Mines 418 338-8562	Cabano 418 854-0808	Matane 418 562-0805	Amqui 418 629-2752	Lac-Mégantic 819 583-3838
----------------------------	--------------------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	------------------------------

*Le prix affiché n'inclue pas les taxes. Prix plafond 6 mois: du 1er avril au 30 septembre 2016, sur approbation du crédit, paiement net 30 jours. **La date limite pour l'inscription à cette promotion est le 30 juin 2016. ***Appelez-nous pour recevoir les détails du prix plafond Essence. Toutes reproductions et diffusions est interdites, sous peine d'amendes et de poursuites.



PRIX PLAFOND DIESEL: 0.6490\$/L*

Rotation\$+ pour y voir clair



Nadine PELLETIER
Agronome
Conseillère en développement régional

L'effet rotation, vous connaissez? Ces mots clés réfèrent aux effets bénéfiques des rotations diversifiées et des cycles de rotation plus longs. Vous aimeriez savoir quels bénéfices votre entreprise peut en tirer? L'outil d'aide à la décision Rotation\$+ chiffre l'ensemble de ces avantages.

CE QU'EST ROTATION\$+

Rotation\$+ est un outil de simulation qui permet d'apprécier les bénéfices de la rotation des cultures pour la santé et la conservation des sols, mais aussi pour la rentabilité économique d'une entreprise. Des résultats d'études le démontrent : plus il y a de diversité dans une rotation, mieux se portent les cultures. Par ailleurs, plus une rotation est longue, plus les rendements tendent à augmenter. Ces pratiques agronomiques génèrent des gains économiques par une hausse des revenus découlant d'une quantité et d'une qualité des grains commercialisés plus élevées ainsi que d'une diminution des besoins en intrants.

Rotation\$+ facilite aussi la prise de décision pour l'adoption de nouvelles pratiques

agroenvironnementales. Ce logiciel tableur est destiné, en premier lieu, aux conseillers en agroenvironnement afin de contribuer à leurs échanges et réflexions portant sur les pratiques agronomiques et agroenvironnementales. Il fournit des données économiques fort utiles à ces intervenants.

CE QU'IL PERMET DE FAIRE

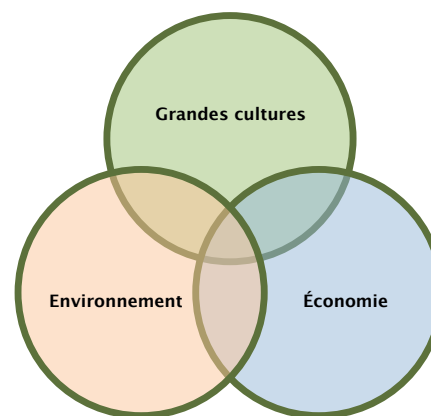
L'outil informatique permet d'intervenir dans trois champs de compétence, soit l'agronomie, l'agroenvironnement et l'agroéconomie. Il permet de chiffrer l'effet de la rotation des cultures sur les rendements (grandes cultures), les besoins en intrants (agroenvironnement) et la marge sur charges variables ou la marge sur débours (agroéconomie).

UNE VERSION PILOTE À L'ESSAI

Une version pilote Excel est actuellement en déploiement à travers tout le Québec auprès de 70 conseillers en agroenvironnement de clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ). Les conseillers en agroenvironnement testent l'outil auprès de leur clientèle et font part de leur expérience de travail aux conseillers pivots du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

En Chaudière-Appalaches, des conseillers en agroenvironnement de cinq CCAÉ ont utilisé l'outil avec cinq producteurs spécialisés dans diverses productions. Les agriculteurs ayant participé au déploiement pilote ont pour production principale le porc, l'ovin, le lait ou les grandes

Rotation\$+



Rotation\$+ permet de chiffrer l'effet de la rotation des cultures sur les rendements (grandes cultures), les besoins en intrants (agroenvironnement) et la marge sur charges variables ou la marge sur débours (économie).

cultures, voire un ensemble de productions incluant le lait, les grandes cultures et l'horticulture. Il n'est pas nécessaire d'être spécialisé en grandes cultures pour bénéficier des avantages de l'outil. Les cultures peuvent viser l'autosuffisance d'un troupeau.

La version pilote Excel est à l'essai jusqu'au 30 septembre 2016. Des CCAÉ pourraient approcher des agriculteurs pour faire l'expérience d'un service-conseil lié à Rotation\$+. Voilà une occasion, pour un producteur, de bénéficier de l'effet rotation à moindre coût.

L'accès à la version pilote Excel est gratuit. Par contre, les services-conseils offerts dans le cadre de rencontres à la ferme à l'aide de Rotation\$+ sont assumés par le producteur et le Programme services-conseils, administré par le Réseau Agriconseils de la Chaudière-

Appalaches. Ces services peuvent être subventionnés par l'entremise des actions inscrites au Plan d'accompagnement agroenvironnemental, dont le plan de rotation amélioré des cultures.

Version Web accessible à tous

Une version Web plus conviviale et performante est en développement; elle sera disponible à l'automne 2016. Celle-ci sera accessible à tous les conseillers en agroenvironnement et en gestion œuvrant auprès de divers dispensateurs de services-conseils. Rotation\$+ sera disponible sur la plateforme Web du Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec moyennant certains frais.

¹Québec, Centre de référence en agriculture et en agroenvironnement. Rotation\$+, Référence des études retenues et leurs caractérisations, 31 mars 2016.

Agri-Lim 50

AVEC AGRI-LIM 50 « FINI LA ROUILLE! »

Produit de remplissage liquide conçu pour les pneus agricoles, industriels et forestiers.

- RÉSISTE AU GEL JUSQU'À -50°C
- NON CORROSIF
- NON POLLUANT
- BIODÉGRADABLE

Pour connaître la liste des marchands autorisés de votre région, visitez notre site web au www.agri-lim.com ou par téléphone au **418 935-7149**

FERBLANTERIE Roger Drouin inc.

Chauffage
Ventilation
Moules (pour revêtement)
Ferblanterie (de tout genre)

216, industriel, Ste-Marguerite, (Québec), G0S 2X0
Tél.: 418 935-7027 Fax: 418 935-7473
ferblanterierd@globetrotter.net

BVA BLANCHETTE VACHON s.e.n.c.r.l.
Société de comptables professionnels agréés

Membre indépendant BKR International

Bvacpa.ca

- + Comptabilité
- + États financiers
- + Déclarations d'impôt de particuliers, de sociétés de personnes et de sociétés par action
- + TPS - TVQ
- + Service de paie - T4 et relevés 1 - CSST, etc.
- + Fiscalité agricole
- + Planification successorale
- + Transfert de ferme
- + Implantation de logiciels de comptabilité, formation et support (Acoma et autres)
- + Agri-stabilité, agri-investissement, agri-Québec

SAINT-GEORGES
418 228-9761

SAINTE-MARIE
418 387-3636

LÉVIS
418 834-1910

THETFORD MINES
418 338-4626

AU SERVICE DU MONDE AGRICOLE



HUSQVARNA R Z246

- Moteur V-Twin Briggs & Stratton de 23 hp de la série Endurance
- Plateau estampé renforcé de 46 po
- 2 lames de coupe
- Engagement électrique de la lame
- Système de traction Hydro- Gear double
- Tige en aluminium coulé • Phares DEL

3 399⁹⁹\$

HUSQVARNA R 322T AWD

- Moteur à deux cylindres en V de 20 hp de la série Briggs & Stratton Endurance
- Traction intégrale
- Transmission hydrostatique actionnée par pédale
- Plateau de coupe estampé de calibre 12 de 48 po
- Disponible également avec un plateau Combi

R 220T 2 roues motrice

4 999⁹⁹



6 399⁹⁹\$



HUSQVARNA YTA18542

- Moteur de 18,5 hp de la série Briggs & Stratton Endurance
- Plateau de coupe renforcé de 42 po
- 6 hauteurs de coupe
- Transmission à variation continue (CVT) rapide
- Engagement manuel de la lame
- Entraînement à pédale
- Siège à dossier de taille moyenne

1 999⁹⁹\$

**PROMO
PRINTANIÈRE**
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE COUPE-HERBE HUSQVARNA

*1 TIRAGE HEBDOMADAIRE CHAQUE SEMAINE DE MAI À JUIN.

* ADMISSIBILITÉ AVEC TOUT ACHAT DE 100\$ ET PLUS AVANT TAXES EFFECTUÉ ENTRE LE 1 MAI ET LE 30 JUIN 2016

HUSQVARNA YTH22K42

- Moteur V-Twin Kohler de la série 700 de 22 hp
- Plateau de coupe renforcé de 42 po
- 6 hauteurs de coupe
- Transmission hydrostatique actionnée par pédale
- Engagement électrique de la lame
- 2 lames de coupe

2 399⁹⁹\$

HUSQVARNA LGTH22V48

- Moteur V-Twin Briggs & Stratton de 22 hp de la série Endurance
- 724 CM³
- Transmission hydrostatique actionnée par levier
- Plateau de coupe estampé renforcé de 48 po
- 3 lames de coupe
- Engagement électrique de la lame
- Pare-chocs tubulaire
- Siège de luxe avec accoudoirs

2 699⁹⁹\$



HUSQVARNA YT42DXLS

- Moteur V-Twin Kohler 7000 de 22 hp
- 725 cm³
- Plateau de coupe fabriqué de calibre 10 de 42 po
- Transmission hydrostatique
- 2 lames de coupe
- Engagement électrique de la lame

3 699⁹⁹\$

HUSQVARNA YT48XLS

- Moteur V-Twin Kohler 7000 d 26 hp
- Plateau ouvert de calibre 11 de 48 po
- Transmission différentielle à verrouillage hydrostatique
- 3 lames de coupe
- Engagement électrique de la lame

3 899⁹⁹\$

Un appui bonifié pour réduire les risques liés aux pesticides



**Line
BILODEAU**

Agronome, M. Sc.
Conseillère en
agroenvironnement

La populaire mesure « Acquisition et amélioration des équipements pour la réduction des risques liés aux pesticides » du programme Prime-Vert vient tout juste d'être bonifiée. Cela permet aux producteurs pomicoles et aux entreprises maraîchères biologiques de petite taille d'acquiescer de nouveaux

équipements. De plus, des changements ont été apportés aux aides maximales pouvant être accordées.

POUR LES POMICULTEURS

Tout d'abord, les producteurs de pommes ont maintenant accès à une aide financière pour implanter une méthode alternative aux pesticides dans la lutte au carpocapse de la pomme. En effet, les diffuseurs à phéromones et les pièges delta, utilisés pour la confusion sexuelle contre cet insecte ravageur, comptent maintenant parmi les dépenses admissibles à une aide financière.

La pose des diffuseurs doit avoir lieu entre les stades « bouton rose » et « floraison ». Au moment de lire ces lignes, il sera probablement trop tard pour en faire l'acquisition pour la saison 2016. Toutefois, cela vous laisse amplement le temps de bien planifier vos interventions pour l'an prochain, notamment de procéder au dépistage de cet insecte dès cette année. En effet, pour que la demande soit recevable, votre conseiller pomicole doit avoir documenté la problématique d'infestation de votre entreprise.

Pour les diffuseurs et les pièges, le montant d'aide maximal admissible par année s'élève à 5000 \$ par entreprise. Pour obtenir de l'information sur cette méthode et présenter une demande, communiquez avec M. Christian Lacroix au 418 386-8116, poste 1536.

POUR LES PRODUCTEURS MARAÎCHERS BIOLOGIQUES

Quant aux producteurs maraîchers biologiques qui cultivent de petites superficies, ils peuvent maintenant obtenir une aide pour l'acquisition de nouveaux équipements, plus précisément les outils de désherbage manuel. Pour ces équipements, l'enveloppe maximale par année s'élève à 5000 \$ par entreprise.

Autre nouveauté, cette fois concernant les aires de rinçage pour les pulvérisateurs : le plafond d'aide financière est augmenté à 10 000 \$ par année afin d'acquiescer et d'installer les composantes de la station de rinçage. Consultez la fiche technique de ces installations au www.agrireseau.net.

Finalement, le montant maximal d'aide financière offerte par entreprise passe de 10 000 \$ à

15 000 \$ pour la durée du programme, qui prendra fin le 31 mars 2018. Cette augmentation du plafond d'aide permettra à certaines entreprises de faire une troisième demande pour des équipements admissibles. Consultez la liste de ces équipements sur le site Internet du Ministère au www.mapaq.gouv.qc.ca (Programmes > Agroenvironnement > Prime-Vert > Volet 1 > Acquisition et amélioration des équipements pour la réduction des risques liés aux pesticides). Vous pouvez également en faire la demande à M^{me} Line Bilodeau (line.bilodeau@mapaq.gouv.qc.ca).

FAIRE UNE DEMANDE

Voici un bref rappel de la marche à suivre pour présenter une demande d'aide financière:

1. Communiquez avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour faire part de votre projet **avant le 3 mars 2017**;
2. Déposez au MAPAQ les documents suivants : plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA), formulaire d'ouverture de dossier, soumission détaillée de l'équipement et copie du certificat d'utilisation des pesticides ou de conformité biologique;
3. Attendez l'autorisation pour procéder à l'achat;
4. Transmettez votre facture au Ministère.

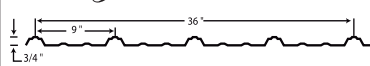
Comme l'année financière se termine le 31 mars, tous les documents doivent être déposés et approuvés avant cette date. Pour des questions (à l'exception des diffuseurs à phéromones et pièges contre le carpocapse de la pomme : voir Christian Lacroix), communiquez avec M^{me} Line Bilodeau au 418 386-8116, poste 1524.

ACHETEZ VOTRE TÔLE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

REVÊTEMENT MÉTALLIQUE SUR MESURE,
dans un délai de 36 heures.

TÔLE

Vigneault
inc.



1 888 428-9921

2565, route 165, Saint-Ferdinand, QC

www.tolevigneault.com

Disponible
REVÊTEMENT
INTÉRIEUR
DE P.V.C.

>6669056

TRANSPORTS GÉRARD NADEAU & FILS INC.

Transport général et de lisier



143, r^g St-David, St-Patrice • c.gagnetqn@globetrotter.net
Bur.: 418 596-2272 | Gar.: 418 596-2816 | Fax: 418 596-2929

>6609145



BERGERON LAROCHELLE

SOCIÉTÉ DE NOTAIRES INC.

1186, RUE PRINCIPALE . SAINT-AGAPIT . QC . G0S 1Z0
TÉL. : 418.888.3136 | TÉLÉCOPIEUR : 418.888.5018

386, RUE POITRAS . DOSQUET . QC . G0Z 1H0
TÉL. : 418.728.3733 | TÉLÉCOPIEUR : 418.888.5018

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| - Droit agricole et commercial | Me Véronique Larochelle, notaire |
| - Droit immobilier | Me Christine Bergeron, notaire |
| - Testaments et mandats | Me Sylvie Mathieu, notaire |
| - Droit des successions | Me Brigitte Delisle, notaire |

>6620727



RECONNAISSANCE DES ACQUIS
ET DES COMPÉTENCES

Je transforme mon expérience
en diplôme! Je choisis la RAC!

AEC en Gestion d'entreprises agricoles

Vous avez une expérience significative en **entreprise agricole**?
Vous désirez démarrer votre entreprise?

Faites reconnaître vos acquis et obtenez
une ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) en **Gestion d'entreprises agricoles**

Grâce à l'AEC, vous avez la possibilité de **bonifier votre prime à l'établissement** jusqu'à 20 000\$. De plus, vous êtes admissible au **rabais d'assurance** à l'ASRA (jusqu'à 50 000\$ / année).



CÉGEP
BEAUCE-APPALACHES

☎ 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
✉ rac@cegepba.qc.ca
🌐 www.cegepba.qc.ca/rac

Inscrivez-vous
en tout temps!

>6626027



Séquoia



R.B.Q. 2637-7432-92

LE MAÎTRE CONSTRUCTEUR SAINT-JACQUES, LE MAÎTRE DE LA MAISON USINÉE DEPUIS 25 ANS

Le Maître Constructeur, c'est...

- ▶ Une entreprise familiale québécoise spécialisée dans la vente et la fabrication de maisons usinées;
- ▶ La personnalisation des plans afin de répondre à tous les goûts et tous les budgets;
- ▶ Des prix très compétitifs sur le marché de la maison neuve (usinée et sur chantier);
- ▶ Une expérience d'achat inégalée sur le marché;
- ▶ Et plus encore!

Contactez-nous pour plus d'informations!

32, rue Nadeau
Saint-Jacques-de-Leeds

418.424.3117

+ Chicoutimi + Sainte-Eulalie + Témiscouata



Stéphane



Jonathan



Kiera

www.maitre-constructeur-st-jacques.com

Un séchage des balles carrées qui a du mordant



Ce séchoir à foin est doté d'un plénum d'admission d'air muni d'un capteur solaire. Le plénum positif avec ouvertures au sol a été placé en bordure du mur de la tasserie; il a été incliné d'un seul côté pour décaler les espaces entre les balles de foin au moment de leur mise en entreposage. (Photo : Yves Bédard, MAPAQ)



Yves BÉDARD
Ingénieur
Conseiller,
Sainte-Marie

Malgré une baisse de popularité, l'engrangement du foin en petites balles carrées est demeuré une tradition pour plusieurs entreprises laitières, ovines et caprines du Québec. À ces entreprises, il faut ajouter un nombre grandissant de producteurs de foin commercial en petites balles produites pour les chevaux du Québec ou pour le marché des États-Unis.

La technique du séchage en grange date déjà de plusieurs années. Même certains écrits datant de la Seconde Guerre mondiale relatent les bénéfices de la ventilation du foin après la récolte de manière à éviter les problèmes de surchauffe durant l'entreposage.

LES VENTILATEURS

Les techniques se sont raffinées avec les années : on utilise maintenant des ventilateurs axiaux et radiaux de bonne puissance (5 à 15 chevaux-vapeur (HP)) permettant de ventiler une quantité appréciable de foin frais. D'ordre général, au moment de concevoir un séchoir, on attribue une quantité d'air minimale de

l'ordre de 250 pieds cubes à la minute (PCM) ou 530 litres d'air par seconde pour assécher 1000 kg (1 tonne) de foin. Un ventilateur axial de 5 HP fournit près de 32 000 litres d'air par seconde, soit une capacité théorique d'assécher environ 60 tonnes de foin. La durée de séchage demeure variable : elle dépend du taux d'humidité initial du foin alors que l'on vise, ultimement, à atteindre 15 % d'humidité relative.

Outre le ventilateur, le séchoir traditionnel est composé d'un corridor, ou plénum positif, qui permet de pousser l'air dans la masse de foin à une vitesse de plus de 300 mètres par minute (1000 pieds/min). Positionné de manière à aspirer l'air extérieur, ce conduit de distribution d'air peut être placé soit au centre du bâtiment, soit le long d'un mur. Le conduit peut être de forme carrée (1,22 m sur 1,22 m) pour le foin placé à la main ou de forme triangulaire pour le foin en balles pêle-mêle (conduit de 1,5 m à la base et hauteur de 2,1 m). Il est doté d'ouvertures sur charnières placées au bas du conduit de distribution. Les ouvertures commencent et finissent à 1,6 m de chacune des extrémités.

Pour les balles placées à la main ou pour tout autre système de reprise, par exemple le système Cardinal, on recommande aujourd'hui de construire le conduit de distribution avec une ou des parois de conduit légèrement inclinées lorsqu'elles sont face à la pile entreposée. En effet, il faut toujours se souvenir que lors du séchage, le secret de la réussite est d'éviter les

Me Chantal Brochu et Me Isabelle Lajeunesse

Notaires

chbrochu@notarius.net
www.notairesbal.com



Me Chantal Brochu



Me Isabelle Lajeunesse



Brochu Asselin Lajeunesse
Poulin et Lavertu
NOTAIRES

Saint-Henri

17, route Président-Kennedy
Saint-Henri (Québec)
GOR 3E0

T. 418 882-3456

Lévis

1655, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 280, Lévis (Québec)
G6V 0B7

T. 418 834-5400

Saint-Anselme

2, rue des Érables
Saint-Anselme (Québec)
GOR 2N0

T. 418 885-4400

>6627851

DRAINAGE EXCAVATION SIMON FAUCHER

- Drainage de terres agricoles avec godet ou taupe guidée par GPS
- Excavation de bâtiment
- Vente de drains agricoles
- Et tous travaux agricoles connexes



Nous sommes là
pour vous servir!

drainagesf@gmail.com 418-957-9497



>6733663

Besoin d'être orienté?

Avec le **Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA de la Chaudière-Appalaches**, vous prendrez la bonne direction pour vos affaires.

- Planification fiscale – Transferts de ferme
- Comptabilité – Déclarations d'impôts
- Agri-stabilité – Et plus encore !



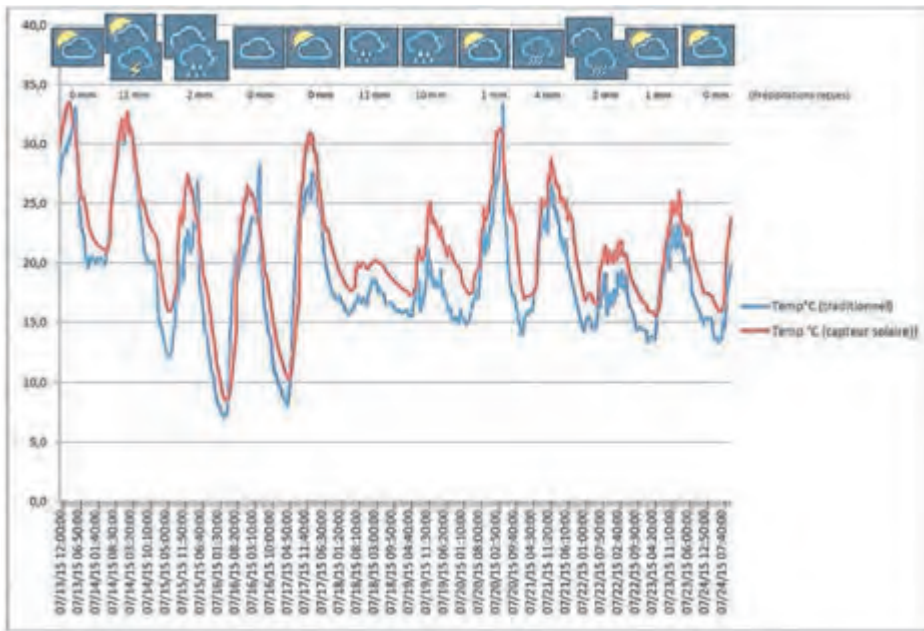
Des spécialistes en agriculture,
des partenaires pour vos affaires

PRÉSENTS PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Deux points de service : Saint-Georges et Sainte-Marie
Composer le 418 226-5588 ou le 1 888 938-3873

www.chaudiere-appalaches.qc.ca • chaudiere-appalaches@upa.qc.ca

>685001



Le fait d'ajouter un capteur solaire à l'entrée du séchoir permet d'augmenter le pouvoir séchant de l'air et d'atténuer le risque d'humidifier le foin sur le point d'être sec ou qui a commencé à sécher. (Image : Yves Bédard, MAPAQ)

fuites lors de l'empilement. Comme l'air doit passer dans la masse de foin et non autour des balles, celles-ci doivent être aussi rapprochées les unes des autres que possible pour éviter des pertes ou des fuites dans la pile. Le fait d'incliner les parois du conduit auxquelles sont exposées les balles permet de décaler chacune d'elles et de recouvrir l'espace entre les deux balles de la rangée précédente. Voilà qui aide à augmenter le rendement du séchage. Il est aussi souhaitable, avec les nouvelles façons de faire, d'ajouter une série d'ouvertures supplé-

mentaires, dans le haut du conduit, qui peuvent s'ouvrir et se refermer au besoin.

LE CAPTEUR SOLAIRE : SIMPLE, EFFICACE ET PEU COÛTEUX

Lorsque c'est possible de le faire, on suggère fortement de placer un capteur solaire (toiture de tôle) à l'entrée du ventilateur. Utilisé depuis plusieurs années pour le séchage du foin en vrac et chez quelques producteurs de foin commercial, le capteur solaire permet, à peu de frais, de bénéficier d'une énergie disponible

et gratuite, soit celle du rayonnement solaire. L'énergie emmagasinée par le capteur aide à diminuer le temps de séchage du foin, même durant les journées pluvieuses, qui sont normalement peu asséchantes. En fait, une partie du rayonnement solaire passe à travers la couche de nuages.

Facile à réaliser, le capteur solaire n'est, ni plus ni moins, qu'une surface exposée au soleil, tout comme une toiture de tôle. On fait donc circuler l'air à grande vitesse sur la surface intérieure de cette tôle pour aller chercher son énergie ou sa chaleur par convection.

Inspirées d'un concept développé il y a plusieurs années par Henry Perreault (Ferme Les Cornes Muses inc. de Sainte-Marguerite), deux entreprises de la Chaudière-Appalaches ont installé un capteur solaire au cours de la dernière année, soit la Ferme Dokyane SENC d'Honfleur et l'entreprise agricole de Jocelyn Nadeau, située à Beaumont. Les deux entreprises ont toutefois procédé de manière différente. Pour la Ferme Dokyane SENC, le capteur solaire est l'entrecroisement de la vacherie existante (voir photo). Pour ce qui est de l'entreprise de Jocelyn Nadeau, le ventilateur de l'entrepôt à foin est demeuré en place, mais M. Nadeau a dû construire un plénum négatif à l'extrémité est du bâtiment et recouvrir le plafond de l'entrepôt d'une membrane de type Thermofoil double bulles : cela lui a permis d'utiliser l'entrecroisement et la tôle de la toiture comme capteur solaire. M. Nadeau a terminé la mise en place de son capteur solaire durant l'automne 2015.

Quels bénéfices ces capteurs ont-ils générés sur le plan du séchage du foin? À la Ferme Dokyane SENC, une prise de mesures a été

effectuée entre le 13 et le 25 juillet 2015. À l'image du début de l'été 2015, le soleil a été peu présent durant cette période : la pluie n'a épargné que cinq journées sur douze. À la lumière des données obtenues (voir le graphique), on remarque que même en présence de nuages et de précipitations, la température de l'air circulant dans le plénum muni d'un capteur solaire a augmenté en moyenne de 2,4 degrés Celsius comparativement à l'air provenant directement de l'extérieur par le second ventilateur. Puisque le traitement de l'air n'ajoute aucune humidité, l'augmentation de la température a permis d'abaisser le niveau d'humidité de l'air tout en augmentant le pouvoir asséchant de celui-ci.



ACÉRICULTURE ET FORESTIERIE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Abattage manuel sécuritaire exclusivement pour les dames	Saint-Georges	8 h	8 h à 17 h	14 août	À venir	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
	Sainte-Marie	8 h	8 h à 17 h	11 septembre	À venir	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
Affûtage et entretien de la scie à chaîne exclusivement pour les dames	Saint-Georges	8 h	8 h à 17 h	13 août	À venir	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
	Sainte-Marie	8 h	8 h à 17 h	10 septembre	À venir	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
Aménagement des érablières	Saint-Georges	8 h	8 h 30 à 16 h 30	11 juin	*25 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
	Sainte-Marguerite	8 h	8 h 30 à 16 h 30	18 juin	*25 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
Cueillette de plantes médicinales	Saint-Georges	8 h	8 h 30 à 16 h 30	11 juin	50 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
Culture du ginseng sous couvert forestier	Saint-Georges	6 h	9 h à 16 h	20 août	50 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
Santé et sécurité en abattage manuel - certifiée CNEST	Sainte-Marie	16 h	8 h à 17 h	20 et 21 août	250 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
	Saint-Georges	16 h	8 h à 17 h	15 et 16 septembre	250 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
Utilisation de la débroussailluse I : Maniement et affûtage	Saint-Prosper	8 h	8 h 30 à 16 h 30	4 juin	*25 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110
Utilisation de la débroussailluse II : Pratique en forêt	Saint-Prosper	8 h	8 h 30 à 16 h 30	11 juin	*25 \$	Asso. des propriétaires de boisés de la Beauce : 228-5110

COMPTABILITÉ, GESTION ET TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

FORMATION	LIEU	DURÉE	HORAIRE	DATE	COÛT	INSCRIPTION
Comptabilité et tenue de livres	Saint-Joseph	12 h	8 h 30 à 11 h 30	2, 9, 16, 23 septembre	195 \$	Cégep Beauce-Appalaches : 1 800 893-5111 poste 2222
Gestion du temps et des priorités	Sainte-Marie	7 h	8 h 30 à 16 h	9 juin	**10 \$	Cégep Beauce-Appalaches : 1 800 893-5111 poste 2222
Hygiène et salubrité alimentaires (gestionnaire)	Saint-Georges	14 h	8 h 30 à 17 h	6 et 7 juin	225 \$	Cégep Beauce-Appalaches : 1 800 893-5111 poste 2222
Hygiène et salubrité alimentaires (manipulateur)	Saint-Georges	7 h	8 h 30 à 17 h	7 juin	110 \$	Cégep Beauce-Appalaches : 1 800 893-5111 poste 2222
Mon projet d'entreprise agricole ASP Lancement d'une entreprise	Saint-Anselme	300 h	18 h 30 à 21 h	***À compter du 5 octobre	300 \$	CFA de Saint-Anselme : 885-4517 poste 1659

* 25 \$ pour les personnes inscrites au Fichier des producteurs de bois de la Beauce dont le coût d'inscription est complété par le fonds forestier de la Beauce, 65 \$ pour les autres.
 ** 10 \$ pour les personnes admissibles au financement d'Emploi-Québec, 80 \$ pour les autres.
 *** Inscription avant le 30 juin.



Je m'inscris maintenant!
www.formationagricole.com

Les formations proposées par le Collectif régional en formation agricole sont offertes grâce à la participation financière de :



Tests de nitrates dans le maïs-grain : est-ce rentable?

Les tests de nitrates utilisés dans le but d'ajuster la fertilisation azotée dans le maïs offrent des avantages non seulement agronomiques, mais aussi économiques. La coopérative de fertilisation organique Fertior a d'ailleurs soutenu un producteur qui souhaitait évaluer la pertinence de ces tests pour la régie de ses opérations. Voici les conclusions d'un essai effectué dans ses champs en fonction des résultats de tests de nitrates.

LES ESSAIS AUX CHAMPS

La parcelle choisie pour cet essai est uniforme : c'est un sol « loam sableux » fertilisé annuellement avec du lisier de porc. Sur le tiers de cette parcelle de 15,31 acres, aucun azote minéral n'est appliqué. Les deux autres tiers de cette parcelle reçoivent 0,94 tonne d'engrais minéral (28-0-16). Le coût de l'engrais minéral appliqué atteint 884 \$/tonne, soit 75 \$/acre, tandis que les frais d'épandage se chiffrent à 16 \$/acre. Le coût total de l'application s'élève donc à 91 \$/acre.

Le rendement de la portion de terre ayant reçu un apport d'engrais minéral est supérieur. La différence de rendement à la récolte entre les deux sections de la parcelle atteint 0,49 tonne/acre (voir tableau 1). Mentionnons que le taux d'humidité et le poids spécifique à la récolte ne sont pas mesurés. Le maïs-grain est vendu non séché au prix de 125 \$/tonne.

L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Un budget partiel (voir tableau 2) permet de mesurer la rentabilité de l'application d'engrais azoté dans le maïs-grain. Il fait ressortir les postes de revenus et de dépenses où l'on observe des variations. Le résultat de cette variation est la marge sur charges variables, qui doit être positive pour affirmer que l'ajout d'engrais azoté est rentable.

Malgré une augmentation des revenus de 61,25 \$/acre liée à la hausse du rendement de 0,49 tonne/acre, l'essai démontre que la marge se détériore de **28,32 \$/acre** en raison de la hausse des dépenses. Cela représente un déficit de 314,65 \$ pour une superficie de 11,11 acres. Ce montant correspond au coût réel de l'application d'engrais azoté dans une fraction de la parcelle de maïs-grain.

LE SEUIL DE RENTABILITÉ

Le seuil de rentabilité permet de déterminer le rendement des grains à partir duquel l'application d'azote minéral est rentable au prix de vente de 125 \$/tonne. Pour éviter une détérioration de la marge sur charges variables de 28,32 \$/acre, la hausse de rendement à atteindre est de 0,72 t/acre.

LA FERTILISATION AZOTÉE DU MAÏS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Deux études réalisées en Chaudière-Appalaches en 2012 et 2013 ont démontré une réponse du maïs pratiquement nulle à un apport supplémentaire d'azote minéral en post-levée sur des retours de prairie ou des parcelles fertilisées avec des lisiers de porc ou de bovin. Un seul site d'essai sur 22 démontrait une réponse positive et significative à un apport d'azote supplémentaire. Les parcelles avaient toutes été fertilisées avec des lisiers ou des fumiers; certaines avaient aussi été fertilisées avec des engrais de démarrage (moins de 50 kg d'azote par hectare). Cette quasi-absence de réponse était prévisible étant donné les teneurs élevées en nitrates mesurées dans le sol en post-levée (> 20 milligrammes par litre d'azote sous forme de nitrates). Les teneurs élevées en matière organique dans les sols et les apports fréquents de lisiers et de fumiers pourraient aussi expliquer le manque de réponse du maïs à l'azote.^{1 et 2}

Malgré la réponse obtenue, l'encadrement des producteurs par un professionnel en agroenvironnement demeure important dans l'interprétation des tests de nitrates et des décisions qui en découlent.

L'AIDE FINANCIÈRE

Vous voulez bénéficier de services-conseils en lien avec les résultats des tests de nitrates? Une aide financière est disponible par l'entremise du Programme services-conseils. Pour connaître votre admissibilité, veuillez communiquer avec le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches au 1 866-680-1858, poste 1551.

Collaboration spéciale : Marie-Christine Gauvreau, agronome, conseillère en agroenvironnement, Fertior (en appui: Nadine Pelletier, agronome, conseillère en développement régional, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation)

¹ Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA). GASSER, Marc-Olivier et Marie-Hélène PERRON. AGRINOVA. MARTEL, Stéphane, Essais d'incorporation rapide des lisiers pour réduire les doses d'azote et les émissions de gaz à effet de serre, 30 avril 2014, 3 p.

² IRDA. GASSER, Marc-Olivier, PERRON, Marie-Hélène et Caroline DUFOUR. AGRINOVA. MARTEL, Stéphane, MAPAQ. ROBERT, Louis, Maïs sur retour de prairie : réduire la fertilisation azotée et les émissions de gaz à effet de serre, 5 avril 2014, 3 p.



*L'Heureux
Lessard et Bolduc, Notaires*

- Droit agricole (Demande à la CPTAQ, financement et transfert de ferme)
- Droit immobilier
- Droit commercial
- Droit successoral
- Droit de la famille
- Testaments et mandats
- Médiation familiale
- Célébration de mariage

Me Robert L'Heureux, notaire
Me Guy Lessard, notaire
Me Alain Bolduc, notaire
Me Mario Bergeron, notaire
Me Mélanie Chouinard, notaire

105, de Brébeuf, Saint-Lambert-de-Lauzon (Qc) G0S 2W0
Tél.: 418 889-9755 • 1-866-889-9755 • Téléc.: 418 889-0852

MÉTAL SARTIGAN

REVÊTEMENTS D'ACIER

BÂTIMENTS D'ACIER OPTIMISÉS

Nous fabriquons nos profilés **MAX-5**, **ANCESTRAL** et **ULTRA**, à partir d'acier offrant une rigidité optimale et une force de tension de 80 000 lbs./po² (grade E) et de 50 000 lbs./po² (grade D).

Sa rigidité permet de plus grandes portées réduisant ainsi la quantité de bois nécessaire au lattage; donc une économie des coûts de construction. Un vaste choix de couleurs vous est également offert.



- **MAX-5** 28G et 26G (19 couleurs)
- **ANCESTRAL** 26G (8 couleurs)
- **ULTRA** 26G (17 couleurs)

AGRICOLE



RÉSIDENTIEL

INDUSTRIEL

COMMERCIAL

1000, 40^e Rue Ouest, Saint-Georges (Québec) G5Y 6V2
T : 418 228-1851 • F : 418 228-1465 • Sans frais : 1 888 865-2284

www.metalsartigan.com



REQ : 2868-9818-26



www.rem-montmagny.com

**Réparation Électrique
Montmagny Inc.**

- Vente et réparation moteurs, pompes de toutes sortes, outillage, génératrices...
- Vaste inventaire de produits industriels, pneumatiques et électriques

URGENCE

24 HEURES / 7 JOURS

Gilles: 418 248-7509

Jean: 418 248-9266



170, 4^e Rue, Montmagny (Qc) G5V 3L5
Tél.: 418 248-2072
Fax: 418 248-2073

PROCHAINS PROJETS DE VOYAGE



Les Voyages Interconseil offrent des voyages agricoles envers nos agriculteurs depuis près de 28 ans.

Nous offrons également des forfaits tout inclus pour toutes les destinations soleil, vol vers l'Europe et le reste du monde. Croisières à la destination de votre choix.

Nous proposons des voyages en ornithologie ainsi que des forfaits sur mesure : golf, ski, yoga, spirituel etc...

Vous ferez la découverte de ces destinations avec nos guides accompagnateurs professionnels.

PROJETS DE VOYAGE :

Voyage agricole et culturel en Espagne dans la région d'Andalousie

Voyage prévu en novembre 2016

Vols directs de Montréal avec Transat, 14 nuits en hébergement 3* et 4*, 2 repas / jours inclus, accompagnateur de l'agence, guides locaux, toutes les excursions incluses au programme taxes aériennes et taxes de séjour comprises, non inclus la contribution au fond d'indemnisation de clients des agents de voyage. (1\$ par tranche de 1000\$)

Tarif en occupation double: 3 999 \$/personne
Places limitées

LES VOYAGES INTERCONSEIL

Pour informations et détails des circuits
Contactez-nous: 418 796-3060
2597, Principale, St-Édouard G0S 1Y0

Détenteur d'un permis du Québec.

-6567611

Tableau 1 : Paramètres techniques de l'essai effectué

Fraction de la parcelle	Superficie (acres)	Récolte totale (tonnes)	Rendement (tonnes/acre)
1/3 sans azote minéral	4,20	7,7	1,83
2/3 avec azote minéral	11,11	25,75	2,32
Totaux (moyenne)	15,31	33,45	2,18

Tableau 2 : Budget partiel

Fraction de la parcelle avec azote en post-levée		
	\$/superficie	\$/acre
Revenu en plus		
Vente de maïs-grain	680,49	61,25
Dépense en plus		
Achat d'engrais azoté et frais d'application	1 011,01	91,00
Dépense en moins		
Achat de tests de nitrates ¹	15,87	1,43
Détérioration de la marge sur charges variables (perte)	(314,65)	(28,32)

¹ L'achat de tests de nitrates s'élève à environ 8 \$/acre lorsqu'une entreprise ne bénéficie pas d'une aide financière du Programme services-conseils.

Une nouvelle chaire en sciences apicoles

Devant la transformation de l'industrie apicole et l'importance vitale des abeilles dans les écosystèmes, l'Université Laval a lancé la Chaire de leadership en enseignement en sciences apicoles. Cette chaire est née d'une concertation entre les éleveurs d'abeilles, les producteurs de bleuets et le milieu universitaire.

Plus que jamais, les services de pollinisation des abeilles domestiques sont en demande croissante. Des canneberges aux bleuets, la production de petits fruits dépend d'une pollinisation efficace et durable. Afin d'assurer la survie des colonies d'abeilles et de mieux outiller les producteurs, l'Université Laval entend devenir un leader dans la formation en sciences apicoles.

DES ABEILLES EN DEMANDE

L'industrie de l'apiculture connaît une croissance constante depuis 2003. Les producteurs agricoles sont également de plus en plus nombreux à appeler des abeilles à la rescousse pour la pollinisation. De 1998 à 2013, le nombre de colonies d'abeilles en location a doublé

au Québec. En 2014, on dénombrait 309 apiculteurs et 49 635 colonies d'abeilles, dont 44 214 utilisées pour les services de pollinisation.

En dépit de la vitalité du secteur apicole, la présence d'experts dans le domaine se fait rare. La chaire permettra donc d'améliorer la productivité des apiculteurs et d'assurer la pérennité de l'industrie de l'apiculture en mettant à la disposition des producteurs une formation de haut calibre

LES PARTENAIRES

La Chaire de leadership en enseignement en sciences apicoles voit le jour grâce à l'appui de plusieurs acteurs de premier plan des sciences apicoles, dont la Table filière apicole du Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec et la Fédération des apiculteurs du Québec.

Source : Université Laval



Entrepreneur en coffrage de béton

710, des Érables St-Elzéar
Bur.: 418 387-3300
Fax: 418 387-2933

www.batiforme.com • info@batiforme.com

>6644394

RBQ: 8327-4878-30



Constructions Agrico inc.
Entrepreneur général

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- AGRICOLE

- Résidentiel

- Commercial

TÉL.: 418 486-7224

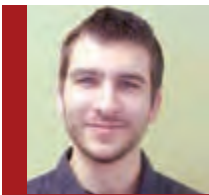
CELL.: 418 332-0444

Michel Bolduc

210, ch. Aéroport, Lambton
(Québec) G0M 1H0

agrico@tellambton.net

Les animaux ne sont plus des biens meubles



Jérôme WHITTON
Stagiaire en communication

Qu'il s'agisse d'animaux d'élevage, de loisir ou de compagnie, une loi protège depuis peu les animaux. Elle précise qu'ils doivent être considérés comme des êtres doués de sensibilité ayant des impératifs biologiques.

La Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal a apporté des modifications au Code civil, de sorte que, désormais, l'animal ne constitue plus un bien meuble. Le Québec s'est également doté d'une loi particulière, la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal, qui vise à endiguer les comportements inacceptables à l'égard de la gent animale.

SANCTIONS

La Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal prévoit, pour certaines infractions, des amendes pouvant atteindre 250 000 \$ dans le cas d'une première offense. Les amendes peuvent être doublées s'il y a récidive, voire triplées pour toute récidive additionnelle. Des peines d'emprisonnement allant jusqu'à 18 mois sont également prévues par la Loi en cas de récidive.

S'ils constatent une infraction, les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dressent un constat; par la suite, le juge peut imposer une amende conséquente. Les inspecteurs ont également la possibilité d'adresser des recommandations à la personne responsable de l'animal en cas de manquement à certaines dispositions de la Loi. Dans les situations les plus urgentes, ils ont aussi le pouvoir de saisir les animaux.

Il est à noter que la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal permet à La Financière agricole du Québec ainsi qu'au MAPAQ de tenir compte du respect de cette loi dans

l'octroi d'aide financière et que le respect de la loi est une condition au paiement de sommes auxquelles le programme donne droit.

CONDITIONS

Le propriétaire ou la personne ayant la garde d'un animal doit s'assurer que le bien-être ou la sécurité de ce dernier n'est pas compromis. L'animal doit recevoir les soins qui conviennent à ses impératifs biologiques, soit avoir accès à de la nourriture et à de l'eau en quantité suffisante (suivant la Loi, la neige et la glace ne sont pas tenues pour de l'eau), être gardé dans des lieux propres, être transporté selon des moyens convenables, profiter d'une protection contre la chaleur ou le froid et recevoir des soins de santé appropriés en cas de blessure ou de maladie.

En outre, il est interdit de dresser un animal pour le combat avec un autre animal. On ne peut être propriétaire ou avoir en sa possession un équipement ou des installations utilisés dans les combats d'animaux ou servant à dresser des animaux pour le combat. Le propriétaire ou la personne ayant la garde d'un animal ne peut permettre ni tolérer qu'un animal combatte un autre animal.

Par ailleurs, les propriétaires de plus de 15 chats ou chiens doivent être titulaires d'un permis. Toutefois, les chatons ou les chiots de moins de six mois nés de femelles gardées dans un même lieu ne figurent pas dans ce compte. Se voit aussi imposer l'obligation de se munir d'un permis les exploitants d'un lieu où sont recueillis des chats et des chiens en vue de les transférer dans un nouveau lieu de garde, de les euthanasier ou de les faire euthanasier. Pour obtenir ce permis, il faut remplir un formulaire qui se trouve en ligne au www.mapaq.gouv.qc.ca (suivre le chemin d'accès « Productions animale et végétale > Santé animale > Obligations »).

Au surplus, la Loi peut exiger que se munissent d'un permis les exploitants d'animaillerie ou toute personne qui offre à la vente un animal, les éleveurs de renards roux ou de visons d'Amérique ainsi que les propriétaires ou les gardiens de 15 équidés ou plus (cheval, âne, mulet, poney, cheval miniature ou âne miniature).

FORMULATION D'UNE PLAINTE

Quiconque est témoin d'une situation inacceptable concernant le bien-être ou la sécurité d'un animal est prié d'en aviser le MAPAQ en adressant une plainte. Pour ce faire, deux options sont possibles :

- Remplir le formulaire accessible en ligne sur le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca (« Productions animale et végétale > Santé animale > Sécurité et bien-être »);
- Composer le 1 844 ANIMAUX (1 844 264-6289), une ligne téléphonique qui est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Les renseignements fournis sont traités de manière confidentielle. La Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal assure l'immunité à toute personne qui rapporte, de bonne foi, des cas de mauvais traitements ou d'abus à l'égard d'un animal. En d'autres mots, personne ne peut être poursuivi en justice pour avoir signalé un abus à l'endroit d'un animal. Mentionnons que, depuis la mise en fonction de la ligne 1 844 ANIMAUX, le Ministère reçoit environ 500 appels par mois.

Enfin, notons que les médecins vétérinaires et les agronomes qui ont des motifs raisonnables de croire qu'un animal a subi des abus ou un mauvais traitement sont tenus par la Loi de communiquer sans délai leurs constatations au ministre.

Pour en savoir davantage, on peut consulter le texte de la Loi en ligne à l'adresse suivante : www.assnat.qc.ca (Travaux parlementaires > Projets de loi > Projet de loi 54 : Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal).

Sources :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, « La situation juridique de l'animal », [En ligne] [\[www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/securitebea/Pages/situationjuridiqueanimal.aspx\]](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/securitebea/Pages/situationjuridiqueanimal.aspx) (Consulté le 8 février 2016).
- Portail Québec, « Projet de loi no 54 : Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal - Au Québec, l'animal n'est plus un "bien meuble" », [En ligne] [\[www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2312057700\]](http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2312057700) (Consulté le 8 février 2016).
- Portail Québec, « Projet de loi no 54 : Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal - Fin des consultations particulières et auditions publiques », [En ligne] [\[www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2310078311\]](http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2310078311) (Consulté le 8 février 2016).

EXCAVATIONS



STE-CROIX INC.

Entrepreneurs généraux

6625, Marie-Victorin,
Sainte-Croix, (Québec)
GOS 2H0
www.excavationstecroix.com
excavationste@globetrotter.net
R.B.Q.: 1626-5951-45

Tél. : 418 926-3309
Fax. : 418 926-3369

DRAINAGE AGRICOLE

Vente et pose de drain agricole et ponceaux

• Prix compétitifs •

EXCAVATION DE TOUS GENRES

- Pelle hydraulique
- Buteur
- Transport en vrac
- Terre à gazon
- Marteau hydraulique
- Débroussailleuse



POMPES DIESEL 2000 INC.



BERTRAND POULIN

Propriétaire

Réparation de pompes et injecteurs

696, rue Perreault
Lévis (Québec)
G6W 7V6

Tél. : 418 834-0013
Télé. : 418 834-8313
pompesdiesel2000@qc.aira.com

Résidentiel • Commercial • Industriel

Plus de 30 ans
à votre service



- Contrôle d'accès
- Connexion à distance
- Vol - Feu - Intrusion
- Panne électrique
- Dégât d'eau

197, 3^e Av., L'Islet
418 247-7003
1 800 563-7003



Partez l'esprit en paix!



La Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal fait en sorte que, désormais, l'animal n'est plus considéré comme un bien meuble. Aussi, l'abandon d'un animal, les combats d'animaux ainsi que le fait de causer de la détresse à un animal sont maintenant interdits. (Photo : Éric Labonté, MAPAQ.)

Détenteurs de 3000 entailles et plus?

VOUS ÊTES RECHERCHÉS!

À pareille date l'an dernier, des entreprises acéricoles étaient recrutées afin de réaliser une première analyse de groupe en acériculture. En janvier 2016, les résultats de cette analyse, basée sur les données de 30 entreprises participantes, ont été dévoilés lors des Journées acéricoles de la Chaudière-Appalaches.

Fort de cette expérience, le Centre multi-conseils agricoles est à la recherche d'entreprises possédant au moins 3000 entailles et désirant évaluer leur rentabilité financière. Leur participation leur permettra également de se comparer à des entreprises de la région sur la base de la récolte obtenue en 2015.

Il en coûte 500 \$ pour y participer, ce qui inclut le service d'analyse par un agronome-conseil en gestion. Pour vous inscrire, communiquez avec M^{me} Isabelle Charest du Centre multi-conseils agricoles au 418 389-0648.



Demandez votre
carte, récoltez
des points et
des privilèges

PERFORMANCE AU RENDEZ-VOUS



0% 72 MOIS

Puissance. Productivité. Fiabilité.

**0% POUR 72 MOIS SUR TOUTES
LES GROSSES MACHINES NEUVES POUR
LA FENAISON ET LE FOURRAGE
TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN**

UPTON - SHEFFORD - MARIEVILLE - VICTORIAVILLE - LA DURANTAYE - ADRIENPHANEUF.COM





Tous droits réservés. Case IH est une marque déposée utilisée sous licence ou appartenant à CNH Industrial N.V. ses succursales ou ses filiales aux États-Unis et dans de nombreux autres pays.



VENTE ESTIVALE



1977 John Deere 2130 Tracteur
2RM, 75 CV, Diesel, très bonne condition, 1977, 1 sortie



2012 Kubota M135XDTC Tracteur
MFD, 3600hr, 135 CV, excellente condition, 2012, cabine, chargeur



2003 Kubota L3410HST Tracteur - compact
4RM, 1600hr, 34 CV, Diesel, bonne condition



1998 Kubota B1700
4RM, 1430hr, 17 CV, Diesel, très bonne condition, 1998, tondeuse 60" ventrale, 2 sorties d'huile, trans.hydro



2015 Kubota M8560 Tracteur
MFD, 40hr, 85 CV, excellente condition, 2015, cabine, chargeur



2004 Case IH RBX451 Presse à Balle Ronde
Très bonne condition, 2004, corde



2015 Kubota L5460HSTCC Tracteur
4RM, 150hr, 54 CV, Diesel, excellente condition



2004 Kubota M900DTC Tracteur
MFD, 2000hr, 90 CV, excellente condition, 2004, cabine, chargeur



2008 Kubota M125XDTC Tracteur
4RM, 1200hr, 125 CV, très bonne condition, 2008, lame



2000 Massey Ferguson 6255
4RM, 6800hr, 95 CV, excellente condition, cabine, chargeur Alo 940 auto-nivelant, 3s. d'huile



Kesla Pattu 355 Chargeur à billot
bonne condition, avec treuil



2003 Case MXM175
MFD, 2366hr, 145 CV, Diesel, excellente condition, 2003, Chargeur, valve électr., 4 sorties d'h., ro.doubles



2005 KVERNELAND 4032 FAUCHEUSE CONDITIONNEUSE
10 pieds, très bonne condition, 2005



1991 International 995 Tracteur
2RM, 6200hr, 95 CV, Diesel, très bonne



1996 Faneur Kuhn GF5001VTH
Très bonne condition, usagé, relevage hydraulique



Victor 115 Râteau à foin
bonne condition, traîné, 13 pieds



Râteau à foin H&S CR12
Très bonne condition



Râteau à foin KUHN GA7822
Très bonne condition



1965 Universal 650 Tracteur
4RM, 80 CV, Diesel, très bonne condition, 1965, cabine



2006 Kuhn FC303GL Faucheur Conditionneur
Excellente condition, 2006, à disques



Deutz Fahr MP122 Presse à Balle Ronde
excellente condition, pick-up large, corde



2000 John Deere 945 Faucheur à disques
bonne condition, 2000



2007 Pronovost LP12 Remorque
excellente condition, 2007



Presse à balles rondes New Holland 644
Bonne condition, usagé, corde



2014 Kubota B2620 Tracteur
4RM, 50hr, 26 CV, excellente condition, 2014, chargeur

20 - VISION AGRICOLE JUIN 2016 - www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches

FINANCEMENT DISPONIBLE

GARAGE Oscar Brochu
En agriculture avec vous depuis 1958

**420, 159^e Rue, St-Georges
418 226-5635**
**722, 8^e Rue Est, La Guadeloupe
418 459-6405**
www.garage-brochu.com



>606720